

-
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique (75, rue du Square-Sir-George-Etienne-Cartier, Montréal).
 - ❖ Environ 20 personnes étaient présentes.
 - ❖ La rencontre a débuté à 19 h et s'est terminée à 21 h 30.
-

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance

- Adoption de l'ordre du jour
- Présentation des participants

2. Retour sur les questions

- Disponibilité de la présentation
- Terrains appartenant à la Ville dans la falaise Saint-Jacques
- Stationnement au 4625, rue Saint-Antoine Ouest
- Configuration sortie Atwater

3. Fermeture du pont Saint-Jacques

4. Fermeture de la rue Saint-Rémi

5. Construction des nouvelles bretelles

6. Turcot Holding et reconstruction de la rue Notre-Dame Ouest

7. Construction de la nouvelle route 136 est

- Déviation temporaire de l'A-720 est
- Structure au-dessus de la rue Saint-Jacques

8. Travaux de réhabilitation – chemin Glen / rue De Courcelle

9. Construction de la bretelle A-20 est vers R-136 est

10. Pont du canal de Lachine

11. Démantèlement du 1868, rue Cabot

12. Période de questions

13. Varia

- Augmentation de la circulation (véhicules de chantier avec lumières, machinerie, etc.) dans le quartier. Possibilité de circuler derrière le mur antibruit au nord de la rue Cazalais ?

-
- Stationnement des travailleurs – rues Desnoyers, Cazalais et Walnut
 - Localisation des bacs de compost – rue Desnoyers
 - Piste cyclable du canal de Lachine - détours

14. Clôture de la rencontre

Les éléments surlignés en bleu dans le présent document feront l'objet d'un suivi lors de la prochaine rencontre du comité qui se tiendra le 30 mai 2016

Liste des participants

<i>Citoyens membres du comité (CMC)</i>	
M. Mauricio Garzon-Beltran	
Mme Diana Kazarashvili	
M. Mokhtar Liamini	
M. Derek Robertson	
Mme Vivianne Rochon	
Mme Clélia Sève	
<i>Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)</i>	
<i>Direction du projet Turcot</i>	
M. Stéphane Audet	Directeur adjoint de la mise en œuvre des travaux préparatoires et des travaux d'accompagnement
M. Stéphan Deschênes	Directeur du projet Turcot
<i>KPH Turcot (KPHT)</i>	
M. David Maréchal	Directeur qualité environnement
M ^{me} Sylvie Gervais	Directrice maintien de la mobilité
<i>Ville de Montréal (VdM)</i>	
M. James Byrns	Chef de division – Grands Projets
M ^{me} Marie-Sophie Couture	Chargée de section – Turcot
<i>Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)</i>	
M. Gilles Denicourt	Sécurité routière – poste de quartier 15

Octane Stratégies (OS)

M. Pierre Guillot-Hurtubise

Associé principal (animation de la rencontre)

Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Il explique la démarche du comité de bon voisinage : mandat, objectifs, fonctionnement.
- Il rappelle que le comité de bon voisinage concerne le projet Turcot, donc seules les demandes concernant directement ce projet seront prises en compte.
- Il présente les nouveaux membres du comité.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

Retour sur les questions du dernier comité

1-Possibilité d'obtenir la présentation avant la rencontre

Stéphane Audet (MTMDET) – Il n'est malheureusement pas possible de vous transmettre la présentation PowerPoint avant la rencontre du comité de bon voisinage. Les informations évoluent rapidement et des modifications et des ajouts sont habituellement faits la journée même pour finaliser le tout. Nous ne sommes donc pas à l'aise de vous transmettre un document qui n'est pas final.

2-Quels sont les terrains appartenant à la Ville dans la falaise Saint-Jacques ?

Marie-Sophie Couture (VdM) – (présentation d'une carte) - La majorité des terrains sur la falaise St-Jacques est de propriété publique. Nous allons évaluer comment nous allons intégrer la partie privée dans notre plan de mise en valeur de la falaise St-Jacques. Nous allons évaluer s'il y a intérêt ou non d'acquérir certains terrains.

3-Stationnement au 4625, rue Saint-Antoine Ouest

Marie-Sophie Couture (VdM) –Ce stationnement appartient au Home Dépôt. Pour des places réservées aux citoyens, des démarches seront faites dans les prochaines semaines.

4-Configuration de la sortie Atwater

Stéphane Audet (MTMDET) – Il nous avait aussi été demandé combien de voies auraient la sortie vers la rue Rose-de-Lima (Atwater). La sortie Atwater aura deux voies. Il y aura aussi une sortie réservée au transport collectif vers la rue Rose-de-Lima.

<p>M. Derek Robertson(CMC) – Est-ce que la route 136 sera sur le même tracé que la route actuelle ?</p> <p>M. Derek Robertson(CMC) – Est-ce possible de donner un nom à la 136 ?</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Par rapport, à l'actuelle, la future route 136 est beaucoup plus basse et la sortie des autobus sera entre l'A-20 et la route 136 et elle va se faire sur une longue distance, donc les autobus vont monter très graduellement.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) –Nous prenons en note la suggestion.</p>
<p>Maurcio Garzon-Beltran (CMC) – Pourquoi avez-vous décidé de garder deux voies, ce qui fait qu'il y aura beaucoup plus de voitures. Pourquoi pas le réduire à une voie pour la sécurité des résidents ?</p> <p>Maurcio Garzon-Beltran (CMC) – Est-ce qu'il y a un nouvel aménagement prévu à l'intersection de Saint-Antoine pour les piétons et cyclistes ?</p>	<p>M. James Byrns (VdM) – Le nombre de voies n'a pas changé à l'intersection de Saint-Antoine et le temps du feu non plus. Il y aura le même débit d'automobiles qui passeront à l'intersection. Il n'y aura pas de changement dans le secteur.</p> <p>Stéphan Deschênes (MTMDET) - Il n'y a pas de changement à l'intersection. Le seul changement, c'est qu'elle devient à deux voies plus rapidement. Le choix de deux voies plus tôt a été fait pour une raison de sécurité. Cela n'amènera pas plus d'usagers à l'intersection.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) –Actuellement la sortie Atwater est à une voie à la hauteur de l'autoroute, mais devient rapidement à deux voies dans la bretelle de sortie. L'ajout d'une deuxième voie de sortie sur la route 136 est permet d'assurer une distance d'entrecroisement sécuritaire entre les usagers de l'autoroute 20 qui souhaitent emprunter la sortie et ceux qui embarquent sur la route 136 en provenance du pont Champlain. À l'extrémité de la sortie, il y a le feu de circulation. Avec la voie autobus, il y aura un réaménagement qui sera fait.</p> <p>Stéphan Deschênes (MTMDET) - Il y aura un réaménagement de l'intersection, mais je n'ai pas l'information avec moi. Je vais faire les vérifications.</p>
<p>Mokhtar Liamini (CMC) – Si je comprends bien, il y a une voie réservée sur la 136 en direction est, mais pas en direction ouest, même chose pour l'autoroute 20.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) –Je n'ai pas de détails des voies réservées, mais je sais que dans ce secteur, les voies réservées sont sur le réseau municipal.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Pour le réaménagement de la sortie, est-ce que les autobus auront une priorité, car il y a déjà une problématique dans ce secteur?</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Lors du réaménagement, nous ferons le suivi avec la STM et la Ville. Comme c'est le cas sur le réseau en général, nous nous assurons que les autobus auront des feux de priorité.</p>

Fermeture du pont Saint-Jacques

Stéphane Audet (MTMDET) – Depuis le 3 avril dernier, le pont Saint-Jacques est complètement fermé à la circulation entre l'avenue Girouard et le boulevard Décarie jusqu'à la reconstruction du pont. Un accès pour les piétons est maintenu entre l'avenue Girouard et la rue Addington. Le chemin de détour en place depuis mars 2015 demeure le même. L'avenue Prud'Homme et la rue Addington sont ouvertes à la circulation locale seulement. Ces entraves sont nécessaires afin de commencer les travaux préparatoires en vue du démantèlement du pont prévu au cours de l'été 2016. Celui-ci devrait être démantelé au cours de quatre fins de semaine. Tout restera en place jusqu'à la fin des travaux, au moins jusqu'en décembre 2017.

Suivi des travaux – KPH Turcot

Fermeture de la rue Saint-Rémi

Sylvie Gervais (KPHT) – Le 28 février dernier, nous avons procédé à la fermeture de la rue Saint-Rémi entre Saint-Jacques et Cazalais pour effectuer les travaux de réaménagement des rues Pullman, Saint-Jacques et Saint-Rémi ainsi que les travaux de construction de la structure de la route 136 qui enjambe la rue Saint-Rémi. La fermeture devrait être maintenue en place jusqu'à la fin de l'été 2016.

Construction des nouvelles bretelles

Sylvie Gervais (KPHT) – Il y aura réduction à une voie dans les bretelles A-15 sud vers A-720 est et A-720 ouest vers A-15 nord ainsi que la fermeture complète de la bretelle A-15 nord vers A-720 est. La réduction de voies permettra de libérer les aires de travail nécessaire à la construction des nouvelles bretelles qui vont relier l'A-15 et la future route 136. Les travaux de l'A-720 ouest vers l'A-15 nord sont commencés depuis le 18 avril. Les travaux sur l'A-15 sud vers A-720 est auront lieu en mai. La fermeture complète de la bretelle A-15 nord vers A-720 est qui a eu lieu 17 avril durera jusqu'à la fin 2017, lors de la mise en service de la nouvelle bretelle.

Turcot Holding et reconstruction de la rue Notre-Dame Ouest

David Maréchal (KPHT) – Nous devons relocaliser l'antenne ferroviaire Turcot Holding, les travaux ont commencé en avril et devrait se poursuivre jusqu'à l'automne 2016. Les travaux à réaliser sont :

- L'enlèvement des voies ferrées
- L'excavation des sols compressibles et remblais avec des matériaux compétents (adéquat à la construction)
- Des travaux de drainage
- Un mur de soutènement le long de la rue Notre-Dame Ouest et de la ruelle Gadbois
- La construction des fondations de la nouvelle voie ferrée. Les voies ferrées seront installées par le CN.
- Sur la rue Notre-Dame Ouest, il y aura aussi des travaux de fondation de la rue, de pavage et d'éclairage

<p>Derek Robertson (CMC) – Tout d’abord, concernant la rue Saint-Rémi, j’aimerais que le balai mécanique passe plus souvent, car il y a beaucoup de poussière dans le secteur.</p> <p>Derek Robertson (CMC) – Est-ce que vous avez prévu assez d’espace pour les véhicules d’urgence sur les bretelles lors des travaux?</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Pour la poussière on en est conscient. Avec la fonte des neiges, la situation s’est détériorée, nous travaillons là-dessus. On essaie d’obtenir plus de balais et de nettoyer le plus souvent possible.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – De façon générale, on essaie de maintenir une voie suffisante, mais malheureusement, ça ne peut pas toujours être le cas. Par contre, nous avons ciblé des endroits stratégiques pour que les remorqueurs puissent agir rapidement en cas d’urgence.</p>
<p>Mokhtar Liamini (CMC) – Concernant la fermeture de la bretelle vers le centre-ville qui mène à un détour vers l’échangeur Angrignon, est-ce qu’il y a eu des changements concernant les feux de circulation sur l’échangeur ?</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – L’itinéraire de détour se fait via l’A-20 ouest sortie Notre-Dame et revient par l’échangeur Angrignon. Majoritairement, les gens proviennent du réseau local, qu’on vient intercepter par d’autres détours. Donc, il n’y a pas eu d’accroissement notable de la circulation. À l’intersection, le feu a déjà été reprogrammé dans le cadre des différentes entraves. Présentement, on contrôle le feu au jour le jour.</p> <p>M. James Byrns (VdM) – On n’anticipe pas beaucoup de circulation par le détour via Angrignon. La signalisation est surtout là pour les gens qui ne connaissent pas le secteur comme les camionneurs. Les gens du secteur vont prendre un autre chemin donc, ça ne devrait pas avoir beaucoup d’impact.</p>
<p>Mokhtar Liamini (CMC) – Est-ce que c’est KPHT qui fait le nettoyage des rues?</p> <p>Mokhtar Liamini (CMC) – Dans les autres rues de la ville, j’aimerais qu’il y ait plus de nettoyage de la part de la Ville de Montréal, car il y a beaucoup de saleté.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Dans le secteur des travaux, c’est KPHT qui est responsable.</p> <p>M. James Byrns (VdM) – C’est noté.</p>

Sylvie Gervais (KPHT) – En complément à l’information sur le Turcot Holding et la reconstruction de la rue Notre-Dame Ouest. Le 11 avril dernier, nous avons procédé à la fermeture de la direction est de la rue Notre-Dame Ouest avec un détour via le boulevard Monk et le chemin de la Côte-Saint-Paul. Ces fermetures sont en lien avec les travaux de réaménagement présenté par M. Maréchal. Il s’agit de la première étape des travaux qui auront lieu jusqu’à la mi-mai.

Pour la deuxième étape des travaux, il faut libérer complètement l’espace de la rue Notre-Dame Ouest. Il y aura donc fermeture complète de la rue de la mi-mai jusqu’à l’été 2016. Il y aura l’implantation d’un feu temporaire à l’intersection du boulevard Monk et du chemin de la Côte-Saint-Paul pour gérer la circulation.

Pour la troisième étape, il y aura un retour à la fermeture de la direction est de la rue Notre-Dame Ouest avec un détour via le boulevard Monk et chemin de la Côte-Saint-Paul. L'objectif de ces étapes est de réduire au maximum le temps de fermeture complète de la rue Notre-Dame Ouest. À la troisième étape, il y aura aussi ouverture du nouvel accès au Complexe récréatif Gadbois depuis la rue Notre-Dame Ouest en direction ouest. Cet accès temporaire restera accessible jusqu'au réaménagement par la Ville à la fin des travaux.

<p>Vivianne Rochon (CMC) – Est-ce qu'il y aura excavation ? Est-ce qu'il y a des vestiges dans ce secteur ?</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Excavation, oui. Des vestiges, je ne crois pas. Dans tous les secteurs, il y a des archéologues avec nous pour s'assurer qu'il n'y a pas de vestiges. Mais de ce côté, je ne crois pas, c'est davantage du côté du Village des Tanneries.</p>
<p>Mokhtar Liamini (CMC) – Étant donné que le chemin de la Côte Saint-Paul va être beaucoup sollicité par les automobilistes et les cyclistes, est-ce que vous avez prévu un plan ?</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – La piste cyclable du côté nord du canal demeurera fonctionnelle. Avec l'augmentation de la circulation, nous ne voulions pas trop d'entrecroisement avec les cyclistes. Nous avons travaillé les échanciers des travaux pour éviter cela.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Il y a beaucoup de nids-de-poule sur Côte-Saint-Paul. Est-ce possible de les réparer ?</p>	<p>M. James Byrns (VdM) – C'est noté. Marie-Sophie Couture (VdM) – Le repavage de ce secteur est prévu. Le réaménagement de Côte-Saint-Paul est prévu pour 2020.</p>
<p>Mokhtar Liamini (CMC) – Avec les travaux, il va y avoir plus de circulation près du Centre Gadbois. Est-ce que quelque chose est prévu pour faciliter la traversée des piétons ?</p> <p>Mokhtar Liamini (CMC) – Mais la traverse piétonne n'est pas toujours respectée.</p> <p>Diana Kazarashvili (CMC) – C'est problématique pour les cyclistes.</p> <p>Derek Robertson (CMC) – Je suggère du marquage au sol et une lumière qui flash.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – On passera bientôt en consultation pour l'aménagement futur du Complexe récréatif Gadbois.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Durant les travaux, rien de spécifique ne sera ajouté, car il y a déjà des panneaux d'arrêt et une traverse piétonne.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – C'est noté.</p>

David Maréchal (KPHT) – Il présente un rendu de la rue Notre-Dame Ouest à la fin des travaux.

Nous voyons ici la rue Notre-Dame Ouest à la fin des travaux avec les nouvelles structures avec les bordures rouges. Les aménagements paysagers ne sont pas finaux. Les aménagements paysagers dans ce secteur spécifique feront l'objet de consultations publiques en ligne par le Ministère au cours des prochaines semaines.

<p>Diana Kazarashvili (CMC) – L'entrée sur l'autoroute est-elle plus loin ?</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Il faut comprendre que la future autoroute sera plus près de la falaise avec de nouveaux accès, donc cette entrée sur la rue Notre-Dame n'existera plus.</p>
--	--

	Stéphane Audet (MTMDET) – Un plan des futurs échangeurs est toujours installé à l'entrée de la salle. Je vous invite à aller voir la nouvelle configuration.
--	---

Construction de la nouvelle route 136 est

Sylvie Gervais (KPHT) – Nous construisons actuellement les deux premières voies ainsi qu'une déviation temporaire entre l'échangeur Turcot et l'avenue Atwater. Entre les avenues Hallowell et Atwater, la nouvelle route 136 est pratiquement dans le même alignement que l'A-720 actuelle. Nous construisons donc un aménagement temporaire au sud afin d'y transférer la circulation, afin de démanteler l'A-720 et de construire la nouvelle route 136.

Mokhtar Liamini (CMC) – Est-ce qu'il y aura fermeture de la rue Greene?	Sylvie Gervais (KPHT) – Oui, il y a certaines fermetures de l'avenue Greene prévues pour la construction d'une structure temporaire. Elle sera fermée pour des durées de trois semaines à un mois.
--	---

Sylvie Gervais (KPHT) – Toujours en lien avec la construction de la route 136, il y aura des entraves sur le chemin Glen et la rue De Courcelle pour la construction d'une structure. Depuis le 10 avril jusqu'à l'automne 2016, il y a rétrécissement des voies. Une voie par direction est maintenue. La piste cyclable est maintenue en bordure des voies, mais parfois partagée avec les piétons. Il y a aussi fermeture d'un trottoir sur deux. Des fermetures complètes de courte durée de la rue De Courcelle pour l'installation des poutres seront également nécessaires.

David Maréchal (KPHT) – Pour la construction temporaire de l'autoroute, au début du mois de mars, des travaux d'excavation ont été réalisés. À la mi-mars, nous avons procédé à l'insertion de palplanches. Lors des travaux d'enfoncement, des vibrations ont pu être ressenties dans les bâtiments situés à proximité de la zone de travaux. Un avis aux résidents a été distribué le 11 mars dans le secteur à ce sujet. Des mesures d'atténuation ont été mises en place, dont un mur antibruit temporaire le long de la zone des travaux. La réalisation des travaux a été principalement effectuée de jour et nous effectuons un suivi sonore et des vibrations par les équipes sur place afin de s'assurer du respect des niveaux autorisés.

Maintenant au niveau de la rue Saint-Jacques, nous en sommes aux travaux de fondation afin de construire les murs de soutènement qui supportera la route 136 est au-dessus de la rue Saint-Jacques. Nous travaillons à proximité des résidences. Des mesures d'atténuation ont été mises en place, notamment pour le bruit. Nous effectuons un suivi sonore et des vibrations par les équipes sur place afin de s'assurer du respect des niveaux autorisés, car dans ce secteur les maisons sont très près.

Derek Robertson (CMC) – Est-ce que vous avez eu beaucoup de plaintes dans ce secteur?	David Maréchal (KPHT) – Nous avons eu quelques plaintes. Toutes les obligations au contrat concernant le bruit sont respectées. À chaque plainte, nous répondons. Nous avons reçu quelques plaintes pour des camions stationnés dans les rues résidentielles avant les travaux et certaines plaintes pour des travaux de maintenance faits à l'extérieur de la période autorisée. Nous avons fait un suivi pour ne plus que ça se reproduise.
--	--

Travaux de réhabilitation - chemin Glen / Rue De Courcelle

David Maréchal (KPHT) – Nous avons fait l'enfoncement des palplanches pour confiner un secteur contaminé de la rue De Courcelle. Les travaux se sont terminés le 12 avril. Afin d'assurer l'efficacité et l'étanchéité de ce mur, les palplanches ont dû être enfoncées de façon verticale, à l'aide d'un marteau. L'enfoncement de palplanches et de pieux pour le soutènement temporaire d'excavation a engendré des niveaux sonores plus élevés qu'à la normale. Des vibrations ont pu également être ressenties dans les bâtiments à proximité des travaux. Les travaux qui génèrent des niveaux sonores plus élevés ont été réalisés entre 7 h et 19 h.

Construction de la bretelle A-20 est vers R-136 est

David Maréchal (KPHT) – Pour la construction de la bretelle de l'autoroute 20 vers la route 136 est, nous sommes à la construction des colonnes et des chevêtres de la structure. Les poutres métalliques suivront sous peu, ce qui permettra au CN de venir faire les travaux pour la construction des nouvelles voies ferrées cet été.

Pont du canal de Lachine

David Maréchal (KPHT) – Nous avons commencé les travaux pour la construction du nouveau pont du canal de Lachine. L'autoroute 15 enjambe le canal de Lachine. Les travaux nécessitent la construction d'un nouveau pont. Le nouveau pont sera à haubans. Les travaux entrepris en début d'année consistent à l'enfoncement des éléments de fondation du pont qui sont des caissons en acier en forme de cylindre. Ils sont enfoncés par vibration. Les travaux de fondation ont commencé ce printemps et le pont va commencer à s'élever l'année prochaine.

Sylvie Gervais (KPHT) – Donc, en lien avec la construction du pont, il y a fermeture et déviation de la piste cyclable du canal. Du côté sud, depuis le 14 mars dernier jusqu'en 2019, il y a un détour balisé par la passerelle Sir-George-Étienne-Cartier. Puis, dès l'automne 2016 jusqu'en 2019, il y aura déviation du côté nord, il y aura un aménagement temporaire adjacent au trottoir du chemin de la Côte-Saint-Paul.

Mokhtar Liamini (CMC) – Pour le côté sud, je suis allée voir avec Daniel Lambert de la Coalition Vélo Montréal et nous trouvons que le détour est mal indiqué. Moi, j'invite la personne responsable de la signalisation à venir voir avec nous les problématiques.

Clélia Sève (CMC) – Est-ce que la déviation de la piste cyclable sur Côte-Saint-Paul sera en même temps que le détour des automobilistes de Notre-Dame vers Côte-Saint-Paul ?

Clélia Sève (CMC) – Quel type de piste cyclable retrouverons-nous sur Côte-Saint-Paul ? Une bande cyclable ?

Sylvie Gervais (KPHT) – Pour la signalisation nous allons faire des vérifications. Concernant, votre invitation, je prends note de votre demande et nous verrons avec nos partenaires dont la Ville de Montréal.

Sylvie Gervais (KPHT) – Non, la piste cyclable nord restera fonctionnelle jusqu'à la fin des travaux sur la rue Notre-Dame.

Sylvie Gervais (KPHT) – Nous allons utiliser une ancienne piste cyclable qui est présentement en bordure du trottoir. Nous allons la remettre en état.

<p>Derek Robertson (CMC) – J’aimerais mieux que les cyclistes restent sur le côté sud de Côte-Saint-Paul au lieu de traverser.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Ça a été regardé. Mais, on n’est pas en mesure de maintenir la circulation cycliste de ce côté à cause de la circulation de camions lourds dû aux travaux. Nous sommes donc obligés d’envoyer les cyclistes de l’autre côté du boulevard. Les deux traversées seront signalées.</p>
<p>Mokhtar Liamini (CMC) – Concernant le détour actuel, le feu de circulation sur Saint-Patrick au niveau de l’Église n’est pas assez long et les détours ne sont pas bien affichés. Donc, pour un visiteur, il peut se perdre.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – C’est un détour temporaire. Il y aura un détour plus convivial sur le boulevard De La Verendrye, mais présentement nous attendons que les travaux d’Hydro-Québec soient terminés. En attendant, je vais envoyer des équipes pour vérifier le détour actuel.</p>

Démantèlement - 1868, rue Cabot

David Maréchal (KPHT) – Nous allons commencer le démantèlement pour construire la nouvelle autoroute. Un mur antibruit sera construit. Quand nous serons près de la rue Eadie, la rue sera fermée quelques jours pour la sécurité des automobilistes.

Période de questions

<p>Mokhtar Liamini (CMC) – Pour la prochaine rencontre, je sais que la question de la qualité de l’air avait été confiée à la Ville de Montréal. Est-ce que la Ville a des données sur la qualité de l’air ?</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – C’est noté pour une réponse lors de la prochaine rencontre.</p>
<p>Citoyenne – Je m’adresse à la police. C’est supposé être 30 km sur le chemin Côte-Saint-Paul et ce n’est pas respecté. Il manque de panneaux 30 km dans le secteur et de la surveillance policière.</p>	<p>M. Gilles Denicourt (SPMV) – C’est noté</p>
<p>Citoyenne – J’ai deux questions. D’abord, suite à la fermeture Saint-Rémi, on est obligé de traverser Saint-Rémi pour se rendre au Centre Gadbois, mais il n’y a pas de traverses piétonnes et c’est à nos risques et périls. Ensuite, sur De Courcelles entre la voie ferrée et Saint-Jacques, les automobilistes ne respectent pas la traverse piétonne. Est-ce qu’il y a moyen de faire des améliorations.</p>	<p>M. James Byrns (VdM) – On va regarder ça, peut-être pour davantage de brigadiers.</p> <p>M. Gilles Denicourt (SPMV) – Pour toutes les traverses piétonnes, il y a des améliorations à apporter au niveau de la Ville. Nous voulons en faire une priorité cette année.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Pour la section des travaux devant le Centre Gadbois, nous allons regarder avec la Ville.</p>
<p>Citoyen – Quand sera complétée la future sortie Atwater avec la sortie autobus? Les voies en site propre, quand seront-elles fonctionnelles?</p>	<p>Stéphan Deschênes (MTMDDET) – Pour ce qui est de la mise en service des voies réservées, ce ne sera pas avant 2019 et même 2020, à la fin du projet. Pour</p>

<p>Citoyen – Est-ce que tous les autobus qui vont utiliser la voie réservée vont sortir à Atwater ou il y aura d'autres circuits? C'est important, car les changements de voies des autobus peuvent soulever des problèmes de sécurité.</p>	<p>les voies en site propre, de l'échangeur Montréal-Ouest jusqu'à Pullman, la voie est en site propre au centre de l'autoroute. Après Pullman vers l'est, elle n'est pas en site propre, elle est adjacente à gauche de la route 136. En direction ouest de Pullman la voie est réservée jusqu'à la fin du projet.</p> <p>Stéphan Deschênes (MTMDET) – C'est la STM qui va réaménager ses circuits à la fin du projet. Pour la sécurité, ça a été examinée. Par exemple, dans le secteur de l'A-20 à l'ouest, la limite de vitesse a été ajustée à 70 km/h.</p>
<p>Citoyen – Je suis représentant de Selby Campus situé au 3555, rue Saint-Antoine. J'aimerais savoir avec qui communiquer pour coordonner nos travaux avec ceux de l'échangeur Turcot.</p> <p>Citoyen – Est-ce qu'il y a quelqu'un chez KPHT avec qui on peut communiquer ?</p>	<p>M. James Byrns (VdM) – Il faut voir avec le service d'urbanisme de la Ville de Westmount. Ils vont vous émettre un permis d'entrave et c'est eux qui vont s'assurer à ce que ça soit coordonné avec les autres entraves sur le territoire.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Vous pouvez communiquer avec madame Andrée-Anne Bégin au service des communications. Prenez ses coordonnées et s'il y a de la coordination à faire, nous pourrions en discuter.</p>
<p>Citoyen – Alors que la circulation est maintenue sur les deux voies de déviation de la nouvelle route 136 est, j'aimerais savoir comment allez-vous maintenir un périmètre de sécurité de 10 à 15 mètres entre l'échangeur Turcot et l'avenue Atwater durant la démolition de l'A-720?</p> <p>Citoyen – Vous ne pouvez pas arrêter la circulation le jour et la nuit la démolition est trop bruyante. Qu'allez-vous faire?</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – On est en train de développer la méthode de démantèlement. Ce n'est pas impossible qu'il y ait une fermeture d'une voie sur deux la nuit ou la fin de semaine. On ne fera pas des travaux de démolition où il y a le moindre risque au niveau de la sécurité.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Comme je vous l'ai dit, on est encore dans la conception de la méthode de démolition. Le but n'est pas de démolir la nuit. Nous évaluons présentement les possibilités pour nous assurer de respecter les normes de sécurité et de bruit. Les travaux vont commencer à la fin de l'automne.</p>
<p>Citoyen – J'aimerais avoir des précisions sur l'accès à la rue Addington durant les travaux de reconstruction du pont Saint-Jacques et la fermeture complète de la rue Saint-Jacques entre l'avenue Girouard et la rue Décarie. Par exemple par le sud, je prends la sortie Sherbrooke pour avoir accès à la rue Addington. Est-ce que ça va changer?</p> <p>Citoyen – Concernant l'accès sud, comment allez-vous arrimer vos travaux avec ceux du pont</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – À partir de Sherbrooke l'accès à la rue Addington sera le même, mais rendu à Saint-Jacques vous devrez rebrousser chemin et sortir par les rues au nord par exemple par Upper-Lachine.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – On est en coordination avec Signature sur le Saint-Laurent, qui construit le</p>

<p>Champlain?</p>	<p>nouveau pont Champlain. Nous travaillons en collaboration pour la signalisation et la fermeture de routes. Mais, le niveau de conflit est somme toute limité entre les deux chantiers.</p>
<p>Citoyenne – Je suis membre du conseil d'établissement de l'école St-Léon-de-Westmount, nous utilisons l'annexe Charlevoix sur la rue De Courcelle pour des classes de primaire et nous comptons en ajouter. J'aimerais savoir qu'elles seront les impacts des travaux sur la poussière, le bruit et la circulation dans ce secteur.</p> <p>Citoyenne – Pour construire la 136, j'avais compris qu'on utilisait les matériaux de l'ancien Turcot pour les remblais. Est-ce bien le cas?</p> <p>Citoyenne – Concernant le transport des élèves?</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Vous êtes assez éloigné des travaux. Les impacts sont assez retreints autant pour le bruit que la qualité de l'air, car nous devons respecter certaines normes et vous n'êtes pas près des travaux.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Concernant la réutilisation du béton, nous avons l'obligation d'utiliser 80 % des matériaux de Turcot dans les nouveaux remblais. Donc, actuellement on démolit et on concasse dans la cour Turcot et on le ramène dans les remblais. On est extrêmement suivi par l'environnement pour le concasseur.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Il n'y a pas d'entrave dans les rues résidentielles de ce secteur. Les entraves sont surtout sur Saint-Jacques, mais rien au sud de la rue De Courcelle et il n'y a pas d'itinéraire de détour via De Courcelle.</p>
<p>Mokhtar Liamini (CMC) – La traverse piétonne n'est pas très bien respectée sur la rue De Courcelle. J'aimerais qu'il y ait un meilleur contrôle, surtout avec l'augmentation des élèves.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Il y aura réaménagement dans le secteur... (intervention inaudible)</p>
<p>Citoyen – J'habite au coin des rues Saint-Antoine et Atwater. Entre Greene et Atwater, il n'y a pas de mur antibruit et il y a beaucoup de saleté.</p> <p>Citoyen – Hier soir, à 4 h du matin j'ai porté plainte, car il y avait des bruits de camions qui reculent. On m'a dit ce matin que ce n'était pas des travaux de KPHT, mais de la maintenance. Pourquoi faites-vous ça la nuit?</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Nous avons reçu votre demande et nous allons l'étudier avec le Ministère.</p> <p>Stéphan Deschênes (MTMDET) – Votre plainte est présentement en traitement. Nous allons répondre via le processus habituel de traitement des plaintes. Nous intervenons encore sur l'autoroute existante et parfois des travaux doivent être faits la nuit. Nous savons qu'il s'agissait de travaux de maintenance du Ministère, nous allons faire les vérifications et vous revenir.</p>

Prochaine rencontre du comité : 30 mai 2016